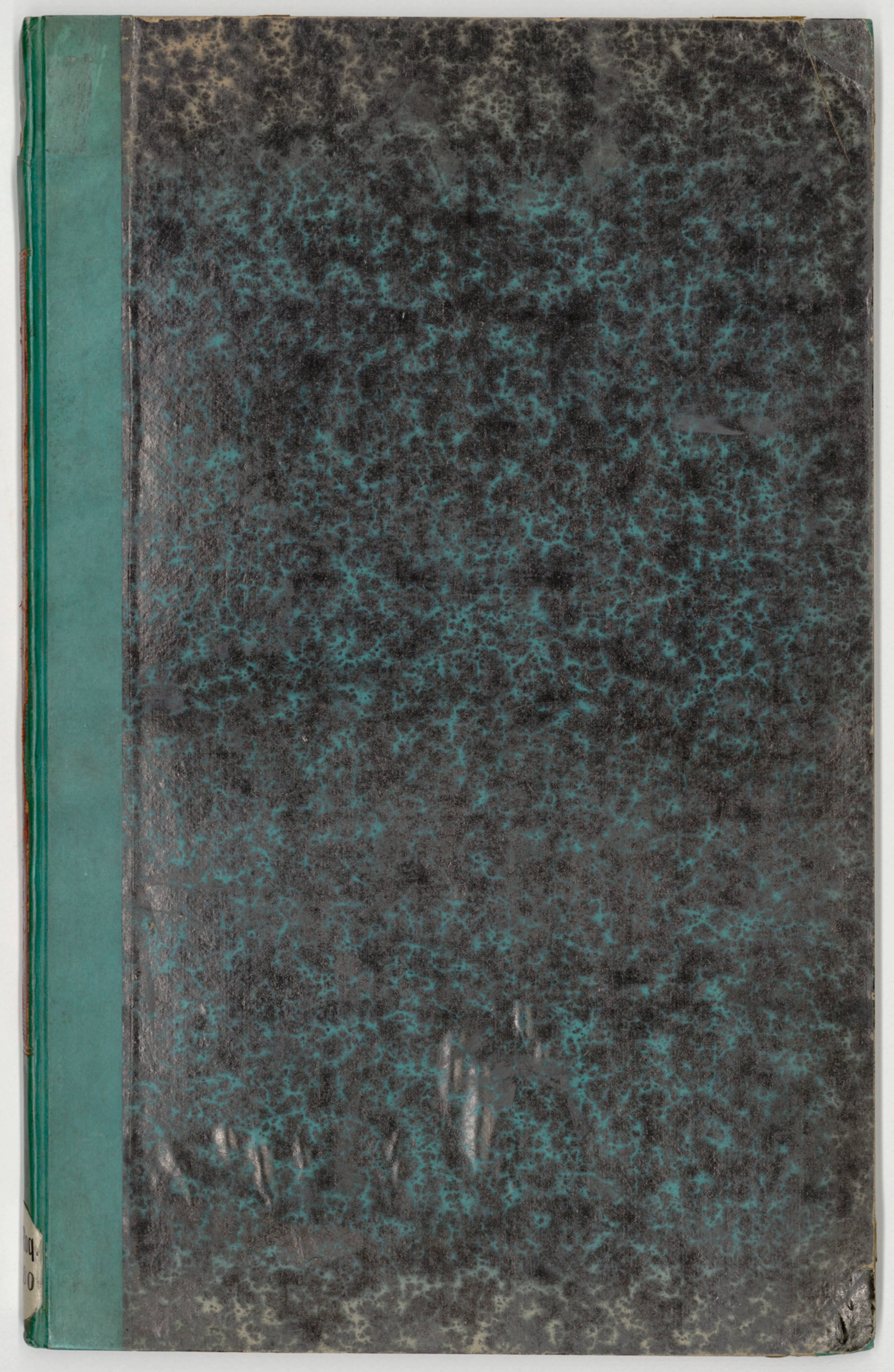

SG
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE EN DANEMARK
La Roq
1580





Aperçu sur les principaux Etablissemens de Bienfaisance en Danemark.

Table des matières



Introduction

L'aperçu que je desire donner ici, sur les principaux établissements de bienfaisance du Danemarc, m'a été dicté par l'intérêt qu'il est si naturel de prendre à l'humanité souffrante, sentiment qui mène à une observation suivie des moyens particuliers que chaque pays emploie pour soulager les maux de ses citoyens. Mon séjour en Danemarc m'a offert toutes les facilités possibles, pour visiter à loisir et observer avec soin les institutions destinées à secourir l'indigent, l'orphelin et l'infirme. Vivement pénétré des soins paternels prodigués dans ces établissements je n'ai pu resister au desir d'en tracer une légère esquisse. Ne connaissant pas à fond l'organisation intérieure d'autres contrées, je ne puis former de comparaisons entre elles et le Danemarc, l'idée je me suis faite, cependant du degré de perfection que des établissements de bienfaisance peuvent atteindre, s'est trouvée assez réalisée dans ceux de ce pays: L'ordre, la propreté dans le régime domestique; l'intégrité, la justice des administrateurs, sont les points principaux



sur lesquels j'ai dirigé mon attention
rarement ai-je éprouvé des impressi
désagréables à cet égard; Ce n'est poi
d'après une seule visite que j'ose én
ainsi mon opinion un séjour de
m'a offert bien des occasions de m'assu
si la sensation agréable que j'avais
éprouvée en parcourant pour la premièr
fois ces asyles de piété ne s'effacerait
pas après un examen plus rigoureux
Je puis dire avec une véritable satisfa
que je n'ai été que rarement trompé
dans mon attente. Il n'est point d
que tous les établissemens soient au
même degré de prospérité; mais les
travaux assidus du gouvernement et
des particuliers pour les y faire parven
tous également sont éminemment ut
et dignes d'éloges. Il ne faut pas
oublier non plus que le Danemark
est un pays de peu d'étendue et que
des institutions qui ne seraient de n
conséquence pour de grands empires
sont fort importantes pour ce roya
Cette contrée possède néanmoins u
nombre si considérable d'hopitaux, d
et d'autres fondations bienfaisantes, q
je n'ai pu citer ici que les principa
de crainte que cet écrit ne devint
étendue trop fatigante.

L'administration des pauvres, do
il est d'abord parlé dans cet aperçu,
sous certains rapports un modèle pa
les soins qu'elle donne aux indigens
Ils sont tous sous l'inspection immédiat
des Directeurs de cette administration, q



4

leur tendent une main secourable pour les tirer de la misère, et qui empêchent d'un autre côté que l'oisiveté ne se glisse parmi les malheureux en les obligeant à des travaux qui ne dépassent pas leurs forces, et qui leur facilitent les moyens de gagner honnêtement leur vie. Plusieurs écoles, hopitaux pour les pauvres dépendent aussi des directeurs de l'administration. Il est facile de concevoir que les établissemens destinés à la plus basse classe du peuple ne peuvent présenter un un tableau agréables à un oeil délicat. Mais la persuasion de leur utilité réelle doit faire oublier l'aspect peu flatteur de leurs habitans. Les hôpitaux en Danemarc meritent toute leur réputation. C'est de cette école que sortent tant d'excellents médecins, célèbres par leurs connaissances et leurs écrits. Ces établissemens sont dans un tel état de prospérité, que le peuple n'a point pour eux cette répugnance, que ces maisons lui inspirent dans d'autres pays, et qu'il n'est pas même rare de voir des personnes des classes plus relevées de la société s'y établir, lorsqu'elles n'ont pas la commodité de se faire soigner chez elles. Il en est de même de la maison d'accouchement.

Les principales sociétés

particulières de bienfaisance datent avant la guerre si désastreuse pour le Danemarc, des pertes énormes ont mis des bornes forcées à la libéralité de bien des patriotes; malgré cela il est commun de voir des particuliers léguer des parts considérables de leur fortune pour le bien des pauvres.—

Le gouvernement s'empresse d'encourager les réunions d'hommes sensibles aux maux de leurs semblables et se félicite, que des associations quelquefois très nombreuses n'aient jamais pour but que des oeuvres bienfaisantes. Le Roi, la Reine plusieurs membres de la famille Royale participent personnellement à l'assistance donnée aux indigens. La Reine surtout le considère comme un de ses premiers devoirs et donne par là l'exemple le plus beau, que ses sujets puissent suivre.—

Administration générale des pauvres.

Le soins des pauvres a depuis longtems occupé la législation Danoise. Le code de Chrétien V, publié en 1685, ordonna qu'il fut fondé dans chaque ville un

hôpital pour les malades et les infirmes, plusieurs amendes y sont assignées au profit des pauvres, on dit qu'il y avait à cette époque dans chaque commune des citoyens respectables, qui se fesaient un devoir d'assister les ecclésiastiques dans la distribution des aumônes.

Il paraît que la loi relative à la fondation des hôpitaux ne fut pas observée très exactement, quoiqu'il en soit, il parut en 1708 une ordonnance remarquable, qui organisa les soins donnés aux pauvres dans la ville et dans la campagne. Il y est dit que dans chaque Province le grand Bailli et l'Evêque seront directeurs de l'administration, et que les détails seront confiés aux magistrats, juges, pasteurs & citoyens respectables de chaque ville et de chaque village. Quoique toutes les paroisses aient ainsi leur administration particulière il y aura cependant des dépenses, qui seront faites par la direction, dans le chef lieu du baillage.

Trois ans de résidence, non interompue dans une commune, y donne droit à l'assistance. Les indigens, qui n'y ont pas séjourné pendant cet espace de tems, seront renvoyés dans le lieu, où ils ont précédemment vécu, ou dans celui de leur naissance. Il est défendu de s'opposer à l'établissement d'un

individu, sous prétexte qu'il pourrait tomber à la charge de la commune. Le renvoi ne peut avoir lieu que lorsqu'il est dans le cas de recevoir de l'assistance avant le terme fixé de trois ans. D'autres ordonnances indiquaient les secours qui sont accordés dans ce cas, et la manière dont le remboursement doit s'opérer lorsqu'une commune a été obligée d'accorder des secours à un membre d'une autre.

La capitale n'a jamais été soumise à la direction des Baillis et de l'Évêque de Sélande; elle a une Direction particulière qui exerçait une certaine inspection sur les administrations dans les Baillages de Sélande; mais je n'ai pu découvrir, jusqu'à quel point s'étendait cette autorité. L'ordonnance susmentionnée de 1708 est extrêmement sage; elle marque au juste les limites qu'il faut mettre aux secours distribués, et donne des règles pour distinguer l'indigence provenant du malheur, de la misère produite par le vice.

Cet ordre de choses subsista longtems, mais la population ayant augmenté et par conséquent le nombre des pauvres, des circonstances malheureuses empêchèrent l'accroissement proportionné des sommes destinées à leur assistance, et produisirent en 1771 un changement dans l'administration qui fut confiée à trois personnes d'une intégrité et d'un mérite reconnus. Ils avaient les mêmes pouvoirs que l'ancienne Direction, mais ils furent restreints à la

ville de Copenhague. Il semblait que l'administration générale, ne dût rien perdre en passant dans leurs mains, mais il n'en fut pas de même des détails, qui après avoir été concentrés en un seul point, furent alors divisés entre les différens districts de la ville, qui avait une commission composée de Pasteurs et d'autres dignitaires des districts. Ces commissions n'étaient en aucun rapport entr'elles. Chacune recevait des contributions, et en disposait à son gré; ce mode d'administration, subsista pendant 10 ans, durant lesquels l'établissement s'endetta, considérablement; ce qui ne fut imputé ni à la direction ni aux inspecteurs, mais au vice primitif de l'organisation qui n'avait mis aucune union dans les opérations; Aussi le changement arrivé en 1781, tomba uniquement sur les Directeurs en Chef qui furent supprimés et l'administration générale fut confiée aux magistrats. Les commissions spéciales furent conservées avec la seule différence qu'on augmenta le nombre des Inspecteurs des pauvres de chaque district. Il faut observer cependant que la maison des orphelins et celle de correction à Copenhague qui étaient soumises à la direction de 1771, ne passèrent point en 1781 aux Magistrats, mais furent soumises à des directions particulières.

Un rescrit fixa à 16,000 r. la somme que les commissions des districts pouvaient

attendre de la caisse générale, somme qui ne pouvait être excédée que dans des cas extraordinaires et avec l'approbation du Roi

Peu d'années après cette époque, Hambourg forma un nouvel établissement pour les pauvres exemple qui fut suivi à Copenhague. Des ordonnances très détaillées établirent une Direction de 24 personnes composée d'employés de la ville et du Gouvernement, réunis des citoyens notables, ce corps avait une autorité suprême, et était divisé en 5 comités : d'assistance, d'Intruction, d'Industrie, de Santé et de police. Les grands établissemens, tel que l'hôpital général ceux de St Jean et de Warton étaient soumis à l'inspection d'un comité composé de 5 membres pris dans chacun des comités. Enfin leurs Chefs formèrent une Direction particulière pour les finances. Par la même ordonnance les établissements de charité pour les Invalides, les veuves et orphelins des militaires, et ceux des églises réformées et Catholiques furent tous réunis à cette Direction. On créa 120 Curateurs pour l'assister dans ses fonctions, sans qu'il eussent cependant voix dans le comité général. —

Quelque parfait que ce système parut être, dix sept ans d'expérience en ont montré les nombreux inconvénients Il existait dans les comités chargés des différentes branches une désunion qui nuisait à la marche générale; de plus l'assemblée générale de la Direction était rarement complète, le comité des finances et celui de l'assistance, se saisirent peu à peu de tout le maniement des affaires. — Enfin en 1815 on simplifia l'administration générale, qui fut de nouveau confiée à trois personnes et l'ancienne Direction

ne subsista que pour être consultée dans des cas particuliers. – Les Directeurs s'adressent directement au Roi. –

Les revenus annuels des sommes destinées aux pauvres se montaient à 3,600,000 rd. – Chaque établissement a ses revenus et ses comptes particuliers. Les malheurs des tems, la guerre et des vices d'administration augmentèrent le nombre des nécessiteux et par conséquent les dépenses, on contracta des dettes très considérables. – Le roi ordonna alors, que les revenus de la Direction seraient augmentés par des taxes directes et indirectes sur la ville. Ses revenus indépendamment de cette nouvelle ressource proviennent encore d'une petite part dans la taxe foncière, et dans les droits d'un pour cent sur les appointemens des employés civils hors de Copenhague, du quart du produit des droits du port; d'une petite part de ceux du timbre sur les cartes à jouer, d'un quart pour cent de tous biens fonds situés sous la jurisdiction de la ville, qui se vendent sous main, ou en vente publique, de toutes les marchandises qui se vendent de la même manière de 5,000 rd de la lotterie royale, d'une redevance sur les spectacles, de quelques amendes, enfin des dons gratuits, qui ne sont plus fort considérables.

La Direction est assistée, comme je l'ai déjà dit par des curateurs choisis dans la haute bourgeoisie qui veillent sans rétribution au soulagement

des pauvres; leur nombre est de 64 autan qu'il y a maintenant de quartiers dan la ville. Leurs fonctions sont d'exam la situation des pauvres qui s'adressen à eux, d'en faire le rapport à la Direction; de surveiller ceux, qui ont part à l'assistance, en généra de faire observer les arrêtés qu'il éman de cette autorité. —

Indépendamment des secours accor on fait des distributions de soupe et d pain dans les hôpitaux, les maison de travail et les écoles de charité. Le nombre des enfans, dont la Direction prenait soin, s'étant monté, il y a quelques années jusqu'à 900 et les fond ne pouvant suffire à leur entretien, on ne reçoit actuellement au nombr des pensionnaires que les orphelins d père ou de mère, ou ceux, qui sont exposés par la mauvaise conduitte d leurs parens. On fait deux fois pa an des distributions de linge et d'hab aux autres enfans, et en donne plu particulièrement à ceux, qui fréquent les écoles publiques de charité. Comm il y a à Copenhague deux époque fixes dans l'année pour changer de logement, on fait alors des distributi d'argent, qui ne sont jamais asse considérables pour payer les loyers en entier, mais qui en acquittent cependant une grande partie.

Un principe dont on ne s'écarte jamais, c'est d'accor l'assistance avec ménagement à moins que des circonstances

8 extraordinaires ne nécessitent de plus grands dons. Les secours sont particulièrement accordés aux vieillards, aux infirmes, aux malades, ainsi qu'aux veuves et aux familles que le nombre de leurs enfans met hors d'état de subvenir à leurs besoins. — La Direction exige aussi, que chaque individu qu'elle assiste, travaille autant que son âge et ses forces le lui permettent; ceux qui ne trouvent point d'occupation, sont placés dans les hôpitaux et maisons de travail. Enfin l'assistance qu'on donne en ville n'est jamais suffisante pour en vivre uniquement, arrangement très sage, qui prévient l'oisiveté. Chaque district de la ville a un médecin, payé par la Direction, qui soigne gratis les malades indigens. Les remèdes leur sont de même délivrés sans aucun paiement.

Dans les Duchés de Holstein & Schleswick, les villes d'Eckernförde, de Schleswick, d'Altona et de Kiel se distinguent par leur administration des pauvres établie sur le même pied que celle de Copenhague

Hôpitaux dépendants de l'administration des pauvres

I. Hôpital général

L'hôpital général de Copenhague fut fondé en 1768. Ses réglemens portent qu'il sera non seulement l'asyle des malades, mais encore celui des vieillards et des infirmes. Des abus s'étant introduits dans cet établissement, on exclut ceux qui pouvaient encore gagner leur vie, et on remplaça les secours d'argent qu'on y avait donné jusqu'alors par des distributions de denrées. On construisit ensuite divers bâtimens afin de séparer les malades d'avec les infirmes. Cette séparation s'étendit même sur les personnes des deux sexes, qui n'eurent plus de communication ensemble. Le jardin, où ils prennent l'air fut également divisé

Les réglemens concernant l'ordre la propreté et la nourriture des malades, ont aussi été perfectionnés, de sorte, que par ces diverses améliorations, l'hôpital est successivement au point de perfection où il se trouve maintenant. La situation à peu de distance du port, facilite l'usage des bains de mer. Il y a 384 lits pour les malades.

Toutes espèces de maladies y

9

sont admises, ainsi que les blessures, pourvu qu'elles ne soient pas incurables. Les maladies honteuses sont traitées à l'hôpital général dans un local séparé. Le gouvernement a un soin extrême d'en arrêter la propagation, en soumettant les femmes privilégiées à des visites domiciliaires et en les obligeant de se rendre à l'hôpital pour la moindre indisposition sous des peines sévères, si elles contreviennent à cet ordre. Cependant toutes les personnes, attaquées de mal, ne sont point réunies dans le même appartement, le malheur ayant des droits, qu'on ne confond point avec le libertinage.

Chaque appartement a une femme chargée de soigner les malades une autre a la surintendance du linge et de la lessive

Il y a une grande difference dans l'étendue des chambres, mais l'ordre de la propreté y regnent également, dans aucune, le nombre des malades n'est assez considérable, pour y corrompre l'air.

Il serait à désirer, que les bâtimens destinés aux Invalides fussent dans le même état, mais leur nombre et le manque de moyens ne le permettent pas.

L'inspecteur et deux employés sont chargés de la surveillance, ils tiennent les livres, et rendent compte chaque semaine à la direction des affaires

relatives à l'hôpital, c'est à dire, celles qui n'ont aucun rapport avec la médecine, confiée entièrement aux médecin et chirurgiens en chef, qui ont sept aides ou candidats, dont quelques uns sans gage assistent au traitement des malades pour se perfectionner dans leur art. On reçoit aussi à l'hopital général des personnes, qui pour un prix modiq s'y font soigner, particulièrement les domestique et les apprentifs, dont les maîtres doivent payer l'entretien pendant leur maladie. Pour être reçu gratis dans cet hopital il a fallu jusqu'ici l'attestat du médecin, qui avait soigné le malade et celui du médecin du quartier, pour certifier l'impossibilité où se trouvait le malade de payer son entretien. Mais cet arrangement ayant entraîné beaucoup d'abus, l'administration générale chargea les médecins des quartiers de soigner gratis le pauvres de leur district, et si leur envoi à l'hôpital devenait nécessaire de les munir de papiers, qui désignaient leur état et leur maladie. —

Lorsque les médecins de l'hôpital sont persuadés, qu'un mal est incurable ils renvoient la personne, qui en est attaquée à ses parents en lui donnant les secours nécessaires, ou la font

10

transporter dans l'hôpital des incurables, ou enfin on la reçoit dans la classe des invalides, dont le nombre se monte à près de 600; 180 hommes & 420 femmes y compris les infirmes les vieillards &c. Ceux qui abusent de la permission qu'ils ont de sortir le dimanche, soit pour mendier ou pour s'enivrer sont punis par la réclusion.

Chaque personne reçoit pour son diner du manger chaud à proportion de son apétit et une livre de pain. Leur linge est blanchi à l'hôpital et ils reçoivent chaque semaine quelque argent de poche. Des donations particulières ont augmenté ces distributions, qui sont surtout adjugées à ceux qui se distinguent par leur bonne conduite. Deux vastes chambres chauffées en hiver sont destinées au travail; on file dans l'une le lin et dans l'autre la laine. Ceux qui travaillent reçoivent un salaire proportionné à l'ouvrage qu'ils font.

L'hôpital possède dans le Docteur Wendt un homme distingué par ses connaissances et par l'intérêt particulier qu'il met à son établissement qu'il dirige. Un père ne pourrait être plus soigneux et plus patient avec ses enfans qu'il ne l'est avec ses malades. Très sévère pour tout ce qui regarde l'ordre et la propreté, il règne cependant dans ses paroles & ses actions une bonté qui ne (se) dément pas. Les revenus de l'hôpital général

se montent à près d'un million de r[ixdales]
somme qui s'augmentera surement
par l'excellente administration des
directeurs —

Hôpital des fous, à Bistrupgaard près de Roeskilde.

L'hôpital des fous, jadis celui de St. Jean était dans son origine très misérable. Plusieurs particuliers firent des donations pour améliorer son état; la plus considérable fut celle de Claude Rosset. Aussi son nom fut il associé à celui de l'hôpital. Dans son origine on n'y traitait que des maladies incurab[les]. L'expédition des Anglais contre Copenhague en 1807 pensa ruiner cet établissement de fond en comble. L'hôpital se trouvant placé alors immédiatement sous le canon de la ville, il a fallut solliciter auprès des anglais la permission de le vuider, mais ils n'eurent pas l'humanité d'accorder une trêve assez longue pour le faire avec ordre, et il est inoui, tout ce que les malheureux qui l'habitaient eurent à souffrir par cette précipitation. Peu d'instants après son évacuation, l'hôpital qui venait d'être récemment remonté à

neuf en linge et en lits fut pillé par les Anglais. Les bâtimens souffrirent beaucoup sans être détruits. Après que l'ennemi se fut retiré on ramena les malades; mais ils s'y trouvèrent privés des toutes les aisances qu'ils y avait auparavant et les malheurs du tems ne permirent pas de réparer sitôt les pertes
L'ordonnance, qui fit étendre les fortifications de la ville, engagea la Direction de l'hôpital à chercher sans délai un autre emplacement; elle fit alors l'acquisition d'une terre nommée Bistrupgaard, située près de Roeskilde, de 800 arpens d'étendue. (: Il est à regretter que cet établissement soit si loin de la capitale :). On en afferma 450, dont les revenus payés en denrées sont consommés par l'hôpital, plusieurs portions de terre distribuées aux employés forment une partie de leurs gages, et de plus petites portions sont destinées à l'entretien des ouvriers de la ferme; 80 arpents sont cultivés pour le compte de l'hôpital et 90 sont destinés à la culture du lin, ayant les bâtimens et les machines nécessaires pour le préparer. On y forme des élèves qui puissent répandre en Danemarc, cette branche d'industrie trop négligée.-

L'hôpital est divisé présentement en deux parties, l'une destinée aux foux incurables

l'autre aux invalides.

L'édifice qui renferme les foux, est situé aussi avantageusement qu'on peut le désirer, placé sur une hauteur, sa vue se porte d'un côté sur la ville de Roeskilde, et son antique Cathédrale, et de l'autre sur un golphe du Cattegat, qui s'étend jusque près de la hauteur où ses nombreuses sinuosités entre des collines couvertes de beaux bois de hêtres, offrent un point de vue aussi pitoresque qu'on peut l'attendre, dans un pays où l'on ne connait point les grands tableaux qu'offrent la Suisse & l'Italie.

Un bâtiment à plusieurs étages est placé au centre. Sa plus grande chambre est destinée à ceux dont la folie peut, sans danger, permettre la réunion. Les deux ailes de ce bâtiment sont destinées l'une aux foux, qui demandent une rigide surveillance et l'autre à l'Infirmerie. Les larges fossés de l'ancien château forment une sureté suffisante pour ne pas craindre que les prisonniers s'échappent, et leur laisse la liberté de respirer l'air. - Un jardin situé au pied de la colline sert de lieu de récréation. On évite soigneusement

12

tous les nom, qui pourraient rappeler aux foux leur malheureuse situation, ainsi le grand bâtimens s'appelle le Chateau, et la chambre commune le sallon, et ainsi de suite. – A l'extérieur des fossés se trouve l'ancienne ferme dont les nouveaux bâtimens qui y sont joints forment un quarré. D'un côté sont les logemens de l'Intendant et du médecin; un autre côté es destiné aux cuisines, boulangerie, brasserie, et blanchisserie, ainsi qu'aux magazins nécessaires; une autre partie es occupée par les Invalides, et près de là est l'église. – Ceux qu'on reçoit de préférence doivent malgré quelques defauts de corps ou d'esprit avoir assez de force et de facilité pour le travail; par exemple des personnes attaquées d'épilepsie, des aveugles, des imbéciles, qui ne peuvent être rangés dans la classe des foux; et on complette le nombre par des vieillards et des infirmes. – Il s'én suit de là que dans leur nombre, il en est peu, qui peuvent être employés aux travaux de la campagne ou de la maison, les autres sont occupés au tricotage, ou à quelques métier de Tisserand; Les aveugles sont employés à faire des paniers, et c'est un aveugle qui enseigne cet ouvrage aux autres.

Les artisans âgés exercent leurs métiers selon leurs forces pour l'usage de la maison ou des autres établissemans soumis à l'institut des pauvres.—

La situation à la campagne fait, que la nourriture est meilleure à Bistrupgaard qu'à l'hôpital général.—

Une grande partie des fous y est d'ailleurs aux frais de leurs parens ou de la commune à laquelle ils appartiennent. Leur nombre est actuellement de 73 et celui des invalides et incurables de 274.—

Malgré les fonds considérables que possède l'hôpital, il ne pourrait suffire à son entretien, si l'institut général des pauvres n'y subvenait. Les employés sont un Intendant et son secrétaire, chargés de la tenue des comptes, de l'administration des terres et de la surveillance de la maison. Un médecin en chef et ses aides et un pasteur. Parmi les serviteurs de la maison il y a plusieurs gardes malades des deux sexes, dont le nombre s'augmente selon la quantité de malades. La manière de les traiter tous sans exception est entièrement paternelle.

III. Hôpital de Wartou.

L'hôpital de Wartou occupe un rang distingué parmi les fondations pieuses de Copenhague. On ignore l'origine du nom, qu'il porte, quelques personnes le font dériver du mot allemand warten (: warten), parceque cet établissement était si recherché, qu'il fallait attendre très longtems, avant que d'y être admis. Il s'appellait originairement l'hôpital du St. Esprit. —

Cette fondation est presque aussi ancienne que la maison régnante. Chrêtien I. à son rétour de la terre sainte en posa la base, en fondant un hôpital pour les infirmes. Les Rois ses successeurs, dotèrent cet établissement de plusieurs fonds de terre; ces libéralités permirent de l'étendre au delà de ses limites primitives. En 1585, Pierre Oxe, Ministre des finances sous Frédéric 2, légua à Wartou des révénus assignés sur des terres, dont les héritiers étaient tenus à fournir constamment aux frais de 8 places dans l'hôpital. Plusieurs particuliers imitèrent cet exemple en donnant des revenues ou des capitaux, se réservant le droit ainsi que leurs descendants de nommer eux mêmes le nombre des places d'après la somme qu'ils avaient léguée.

Les Directeurs de cette fondation augmentèrent ces revenus par une sage administration, si bien, que vers la fin du 17me siècle Chrétien 4 associa 4 petits hôpitaux aux frais de celui ci, savoir: ceux de l'isle de Möen, de Ringsted, de Nestved, et de Callundborg. Tous les documens et archives de cette fondation ayant été brûlés dans les incendies de 1795 et de 1807, il est impossible de donner des renseignemens exacts sur son état primitif. Vartou n'est point un hôpital consacré aux malades mais destiné aux vieillards et aux infirmes Les ordonnances de Chrétien 4. portent, qu'on n'y recevrait que les bourgeois de Copenhague, leurs femmes et leurs enfans, qui auraient payés les taxes de la ville Dans les derniers tems on y a admis des domestiques, qui pendant de longues années avaient fidèlement servi leurs maîtres. Cet établissement est donc un azile pour des marchands, des ouvriers et leurs familles, réduits à l'indigence, & est en même tems la récompense de longs et zélés services. Les militaires et leurs veuves en sont exclus. Les maladies contagieuses, la démence, ainsi que toute personne saine, ou en état de gagner sa vie, le sont de même. Il y a actuellement 406 lits, dont 70 pour les hommes, le reste pour les femmes. La Direction de l'institut général des pauvres à Copenhague, a le droit de nommer à 200 de ces places; 30 sont

14

reservées au choix des communes dont les 4 hôpitaux incorporés à Wartou dépendent. Du tems de Chrétien 4 on était logé, chauffé et nourri aux frais de cet établissement; la table était même très bonne, et les employés n'en avaient pas d'autre. Les malheurs des tems forcèrent à un changement et au lieu de nourriture on donna 2 Rd. 8 cop: par semaine.—

Les chambres de cet hôpital sont vastes. Il y a deplus de grandes salles chauffées constamment en hiver, où ceux, qui veulent travailler, se réunissent; mais ils n'y sont pas forcés, ils jouissent d'une entière liberté, et peuvent sortir, quand ils veulent.—

On porte tous les matins de l'eau chaude, pour faire son thé. On entretient constamment un feu dans la cuisine pour ceux, qui veulent s'en servir.—

Enfin il y a des femmes, qui lavent à des jours marqués, et à un prix fixé par la Direction.—

L'hôpital a son église où les dimanches et jours de fête on célèbre deux fois le service divin; deplus tous les soirs à 7 heures on se rassemble dans la plus grande salle pour faire la prière accompagnée de chant.

L'infirmerie se trouve dans une maison attenante à l'église, où dans 4 chambres très propres sont 33 lits. Le médecin du district y soigne les malades gratis, et les médicamens sont aussi fournis gratis par la Pharmacie.

de l'hôpital général

Les principaux employés de la maison sont: l'Inspecteur, le Pasteur et le Marguiller. - Chaque dortoir a une femme préposée pour veiller à l'ordre et à la propreté. - Les infirmes ont 3 gardes malades. Il y a de plus un portier et des hommes pour le gros ouvrage de la maison. Ceux qui y entrent, doivent y apporter tout ce, qu'ils possèdent; l'hôpital est leur unique héritier, et ces petites successions qui reviennent souvent ne laissent pas de produire un revenu.

On peut évaluer actuellement les revenus annuels de la maison à près de 42 mille Rt.

IV. Hôpital d'Abel Catherine.

L'hôpital d'Abel Catherine se distingue dans le nombre des hôpitaux de Copenhague il reçut son nom de sa fondatrice Abel Catherine Worten, grande maîtresse près de la Reine Sophie Amélie. Elle le fonda en 1675 pour des femmes pauvres et infirmes, qui n'avaient d'autres moyens d'existance que la Charité publique. Leur nombre est fixé à 23, et on choisit avec soin celles, qui y sont admises ce choix se dirige principalement sur

15 des femmes, qui ayant vecu dans une certaine aisance, se trouvent réduites à la misère, sans qu'elles aient à se la réprocher. —

Elles ont en entrant dans ce refuge une espèce d'indépendance; vu qu'elles s'entretiennent elles mêmes. — Chaque femme a sa chambre, une petite cuisine et un emplacement pour le bois, en un jardin en commun. — Comme les statuts n'ont point désigné de servante, elles ont la permission, d'en prendre une approuvée par la Direction. La fondatrice a assigné à chaque femme reçue à cet hôpital 3 r. p. par semaine. — Les révenus se tiraient d'une terre située en Jutlande, qui a été vendue, et dont l'argent a été placé aux intérêts. L'administration de cette maison ne coute presque rien. Son Inspecteur tient les comptes, et un employé y est logé pour maintenir l'ordre. La maison a une Chapelle, et le pasteur de l'hôpital général y célèbre le service divin. —

Quant aux médicamens et au médecin, c'est sur le même pied qu'à l'hôpital de Wartou. —

L'admission à cet établissement est si recherchée, que chaque vacance a un grand nombre d'aspirantes. —

Autres Hôpitaux à Copenhague & dans le pays.

1. Hôpital de Frédéric, à Copenhague.

Cet hôpital doit sa fondation au Roi Frédéric 5. en 1756. Il est situé dans une des rues les plus apparentes de la Capitale, forme 6 corps de logis, et renferme 8 cours assez spacieuses. Celle du milieu plantée d'arbres est une espèce de jardin, où les convalescents peuvent prendre l'air. Ces corps de logis sont réunis par des bâtimens de communication qui renferment les logemens des employés de l'hôpital. Il est à regretter que le terrain sur lequel cette maison de santé est construit soit très humide à cause du voisinage de la mer.

L'hôpital n'avait pas même de caves, et ce n'est que dans les dernières années, qu'on s'est occupé à grands frais d'en creuser surtout sous les chambres destinées aux malades.

Son acte de fondation déclare, que le but de cet établissement est devenu au secours des malades indigents, qui ne reçoivent aucun aide des institutions publiques et particulières de charité. Il en exclut cependant ceux, attaqués de maladies incurables ou honteuses, ainsi

16

que les enfans au dessous de 7 ans, excepté que le genre de leur maladie, exige quelque opération chirurgicale. Plus tards cet établissement reçut des malades à raison de certains paiemens, qui furent fixés à 8 fl par semaine dans les chambres publiques, et à 10 dans une chambre particulière tous les frais compris.

L'acte de fondation porte que l'hôpital recevra 300 malades. Il est naturel, que leur nombre dépende surtout des saisons et des épidémies. De ces malades il y en a 180 au compte de l'hôpital, 40 des legs et le reste paye son entretien.

Les personnel de l'hôpital consiste en ce moment en un médecin et un Chirurgien en Chef; un médecin & chirurgien de réserve, 4 Candidats dans chacune de ces deux parties, un apothicaire un inspecteur de bains, un économe.

Il est d'ailleurs permis aux jeunes étudians en médecine et en chirurgie, de visiter journellement l'hôpital, afin d'y perfectionner leurs connaissances. Le médecin en Chef visite les malades chaque matin à une heure fixe, accompagné des candidats et des étudians. On examine pendant cette visite les changemens survenus, depuis la veille, dans l'état des malades. Le médecin en chef dicte alors aux candidats les rémèdes, et la diette, que chacun d'eux doit suivre; on l'inscrit ensuite dans le journal. Les candidats profitent de ce moment pour examiner les malades avec soin

afin de juger des progrès de la maladie, et le médecin tache encore de rendre cette visite plus instructive, en leur fesant faire de remarques intéressantes. Comme l'inspection du médecin avec 180 malades est très fatiguante, et qu'il serait difficile de la soutenir plus de deux heures de tems, on conçoit, que le médecin ne peut s'arrêter à expliquer chaque maladie aux jeunes étudians, mais ce désavantage est compensé par la diversité des malades et par l'application suivie de presque tous les élèves en médecine — Ils ont un exemple d'assiduité à suivre dans celui, que leur présente le Chef actuel le Professeur Herholdt. Savant physiologiste, son coup d'oeil exercé, lui fait découvrir la nature des maladies; physionomiste éclairé, celles de l'âme lui sont rarement cachées. Profond dans toutes les parties de la médecine il ne néglige point les autres Sciences. Il réunit enfin à cette érudition étendue, le caractère le plus franc et le plus aimable qui excite la confiance de ceux, qui le consultent, qualité précieuse dans un homme de l'art qui doit toujours tacher d'éloigner l'attention du malade de ses maux.

Comme les médecins en Chef des hôpitaux ont du tems de reste, et que ce sont les meilleurs médecins de la ville, ils peuvent pratiquer en ville sans

que leur absence soit préjudiciable à l'hôpital. Un médecin de reserve remplit les fonctions du docteur en chef pendant son absence, les candidats font aussi à tour de rôle l'inspection. Ils doivent de plus examiner chaque semaine les malades, qui veulent entrer à l'hôpital, pour s'assurer, s'ils n'ont aucune des maladies qui d'après les règlemens leur font refuser l'admission. Les plus anciens des candidats, fait chaque semaine et chaque mois des listes sur le nombres des malades, et l'âge de ceux qui viennent s'établir à l'hôpital. — *

Cependant le zèle du Docteur Herholdt et les soins de la direction actuelle de l'hôpital ont encore amélioré son état. L'hôpital fournit ses malades de linge, mais ils peuvent se servir du leur. Le linge des lits est renouvellé très souvent, les chambres sont lavées une fois par semaine et sont pourvues de ventilateurs. La nourriture est plus ou moins choisie, selon la qualité du malade, et les habitudes, qu'il peut avoir prises, elle est toujours parfaitement apprêtée et très abondante. Si le médecin demande pour ses malades quelques mets ou quelques vins rares et couteux, l'économe les lui délivre aussitôt et l'inscrit dans un livre particulier. Chaque chambre a une ou deux gardes

* Le savant médecin Callisen dit dans son excellent ouvrage intitulé Remarques sur Copenhague, "que l'étendue des chambres des malades, "leur hauteur, la propreté qui règne dans toutes les parties de l'établisse"ment, le soin paternel qu'on leur prodigue, ne laissent presque "rien à désirer." Je puis assurer, qu'il n'en est pas trop dit, ayant reconnu ces vérités dans les fréquentes visites que j'ai faites —

malades pour le jour, et une autre pour la nuit. –

Avant que le Professeur Herholdt fut mis à la tête de l'hôpital on plaçait sans distinction les malades dans les chambres, où il se trouvaient des lits vacants, de sorte, que souvent des personnes attaquées de fièvre putride (: maladie très commune et très dangereuse en Dannemark:) se trouvaient placées à côté d'autres qui souffrant de quelque mal chronique couraient le risque d'êtres atteintes de cette fièvre. Le Professeur s'est empressé de mettre fin à des inconveniens si facheux; des chambres séparées furent destinées aux fièvres putrides, et il changea avec le plus grand succès la methode de les traiter. – On considérait auparavant cette fièvre comme asthénique, on tâchait donc d'éloigner du malade le moindre souffle d'air; on le tenait chaudement on lui donnait enfin les remèdes les plus fortifians. – Ce traitement ne fesait qu'augmenter la mortalité occasionnée par cette maladie, et on donnait le caractère à des fièvres qui sans cela ne seraient jamais devenu

18

putrides. Rendu attentif à ce mal et goûtant une méthode toute contraire proposée par des médecins anglais, Herholdt introduisit il y a trois ans dans son hôpital un système tout nouveau. Les rideaux furent enlevés des lits comme ne servant qu'à y entretenir le mauvais air; les malades couchés sur des matelats d'crs, n'ont que des couvertures minces, les fenêtres sont ouvertes été et hiver, afin d'entretenir un courant d'air continuel. Les remèdes sont entièrement rafraichissants; on emploie les sang-sues dans le commencement de la maladie, et les compresses d'eau froide et de vinaigre sur la tête et l'estomac pendant la durée du mal. La liste de mortalité prouve combien cette méthode est excellente, puisqu'il ne meurt qu'un malade sur 30, au lieu d'un sur 12, ou même 1 sur 8 qui mourrait auparavant. La contagion est si peu à craindre vu la pureté de l'air, que j'ai souvent examiné les malades de très près, sans courir le moindre danger. Je ne puis passer sous silence un phénomène presque inconcevable que j'ai vu à l'hôpital de Frédéric quoique ce récit sorte de mon sujet. C'est une fille, juive de nation, nommée Rachel Hertz du corps de laquelle Herholdt après des opérations répétées a extrait près de 400 aiguilles. La première se montra au commencement de l'année 1819. Cette malheureuse fille est âgée de 31 ans, et sa vie depuis l'âge de 15 n'a été qu'une

suite de souffrances. Elle même, sa famille, tous en un mot, ignorent comment ce nombre presque incroyable d'aiguilles est entré dans son corps, mais ce qui est indubitable, c'est qu'elles en ont été tirées. Le témoignage du Docteur Herholdt suffirait déjà pour le croire; mais la plûpart des médecins de Copenhague; plusieurs médecins étrangers, qui ont été présens à quelques-unes de ces opérations, et qui en ont faites eux mêmes, confirment assez cet évènement extraordinaire. Avant qu'on eut connaissance des aiguilles, cette fille était sujette à des attaques les plus cruelles de crampes et à des évanouissemens de plusieurs jours. Herholdt ne put trouver d'autres moyens d'arrêter les douleurs, que d'intercepter avec la mains l'entrée de l'air dans la bouche et les narrines, au point de lui faire perdre la respiration. Je l'ai vu employer ce procédé avec le plus grand succès, afin de faire cesser les convulsions, qui lui prennent encore chaque jour; elle est encore attaquée de l'hydropisie et du diabétes. —

Il y a un an qu'elle n'a pas joui un instant d'un sommeil naturel car on ne peut nommer sommeil l'évanouissement convulsif où elle tombe pendant plusieurs heures de la journée. Quel spectacle déchirant que de voir cet être malheureux,

19

le bras ~~[illegible]~~ paralisé, et presque toutes les parties de son corps, couvertes de profondes cicatrices, les yeux hagards, pousser des cris affreux, se débattre avec le seul bras qu'elle peut mouvoir et présenter le tableau des plus horribles souffrances. — Loin de murmurer contre une existance aussi misérable, Rachel Hertz montre un courage et une résignation à toute épreuve. La providence qui a accumulé sur elle tant de maux, lui fait en revanche trouver des consolations dans les qualités surprenantes dont elle est douée. — Sa memoire est si grande, qu'elle récite sans faute une pièce de vers ou un discours, qu'on lui aura lu quelques jours auparavant. Il y a six mois, qu'elle a commencé à apprendre seule le latin, et a déjà fait de tels progrès dans cette langue, qu'elle lit Senèque, Cicéron, comme s'ils etaient écrits dans sa langue naturelle, et qu'elle écrit chaque jour l'histoire de sa maladie, dans un latin non seulement correct, mais encore élégant. Lorsque ses douleurs diminuent, ou cessent, son humeur peut même prendre une teinte de gaieté, et c'est l'espoir de guerison, qui l'occupe alors. — Herholdt, a écrit l'histoire de Rachel Hertz, et il est bien probable, que l'on considérera un jour ce récit comme fabuleux. — ( )

L'hôpital de Frédéric est l'établissement le plus riche dans ce genre; et ses revenus

s'augmentent encore par la bienfaisance des particuliers. Il reçoit dans le cours d'une année, 2,100 malades, dont à peu près 2/3 sont à ses frais. —

La partie chirurgicale de cet établissement est sur le même pied que la médicinale. Ce qu'il y a sur, tout de bien organisé c'est, que chaque blessé a un candidat en chirurgie pour le soigner, qui le visite plusieurs fois par jour. Des lits sont toujours prêts pour des blessés, qu'on apporte subitement à l'hôpital. Le chirurgien en Chef actuel le Professeur Withusen ne se distingue pas seulement comme opérateur habile, mais encore comme excellent médecin. Il est indépendamment de cela le premier oculiste du Danemark, et déploie dans ses opérations une tranquillité et un sang froid imperturbable; les cas, les accidens les plus imprévus ne peuvent le sortir de son calme, ni lui faire perdre sa présence d'esprit. Le seul reproche, qu'on pourrait lui faire c'est, qu'étant chirurgien en chef d'un hôpital, qui doit servir à former de jeunes médecins et chirurgiens, il ne permet pas de faire la moindre opération aux candidats ses élèves et de cette manière, ils ne peuvent pas acquérir l'habileté pratique nécessaire à leur art. —

II Maison d'accouchement

Il n'est aucun des établissements de bienfaisance de Copenhague, qui puisse être comparé à la maison d'accouchement, tant pour son administration, que par son utilité. Elle doit son état florissant à la Reine Julie Marie. Le règne de Frédéric V fut la première époque, où une institution pareille prit naissance en Danemark, afin de prévenir le crime dont les nouveaux nés pouvaient être victimes innocentes.—

La maison d'accouchement recevait alors, comme maintenant, sous le sceau du secret les femmes, qui s'y rendaient et si ce mystère facilite d'un côté le vice, il ôte aussi à la honte

la tentation du crime.

On y avait réuni anciennement une maison pour les enfans trouvés un berceau posé dans le mur du bâtiment était destiné à les recevoir, dès qu'on y en plaçait un, trois cloches sonnaient à l'instant et annonçaient l'arrivée du nouvel habitant de la maison; mais des abus énormes s'introduisirent, au point que des cargaisons d'enfans arrivaient de Suède, et étaient posés les uns après les autres dans le berceau bienfaisant. Cet ordre de choses ne put naturellement subsister long-tems.—

La Reine Marie Julie acheta une maison, la fit affranchir de tout impôt et nomma une commission pour lui donner la meilleure organisation possible.—Il fut décidé d'après ce nouvel arrangement que la maison recevrait 50 femmes en couches, dont 30 seraient soignées aux frais de l'établissement et 20 à leurs propres dépens.—Les femmes qui y tombent malades des suites de leurs couches, sont transportées à l'hôpital de Frédéric ou à quelque autre maison de santé, sans avoir besoin de se nommer, elles y sont soignées gratis ou à raison d'un payement modique selon leurs moyens.—

12 femmes des provinces sont logées dans la maison et défrayées de tout pour apprendre le métier de sage femme, du reste cette instruction est ouverte à chaque femme qui veut en profiter; mais elle doit payer annuellement une petite somme

21

Un médecin, deux chirurgiens et deux candidats en médecine sont logés et chauffés dans la maison.

Un bâtiment pour recevoir les enfans, que les femmes laissent à la maison d'accouchement, fut ajouté; les nouveaux nés y restent jusqu'à ce qu'ils puissent être transportés à la campagne. Des nourrices aux gages de l'établissement sont toujours prêtes à recevoir les enfans; plusieurs d'entre elles en allaitent deux à la fois, lorsque les nourrissons sont en grand nombre.

La maison d'accouchement se compose de 3 bâtimens spacieux de belle apparence, parfaitement entretenus, des corridors de communication sont pratiqués partout. Plusieurs jardins appartenants aux inspecteurs, aux sages femmes, des cours spacieuses ne contribuent pas peu à entretenir la pureté de l'air. Les chambres sont blanchies chaque année et lavées une fois la semaine. Si cet institut a de la célébrité non seulement en Danemark, mais dans d'autres pays, si un nombre considérable d'étrangers étudians en médecine viennent y faire leurs études, il le doit surtout à la réputation distinguée, que se sont acquises les deux Saxtorph père et fils, par leurs connaissances étendues et leurs savants écrits sur ce sujet. Le dernier est maintenant chef de l'établissement et déploie journellement son habileté dans les cures les plus

difficiles. Les leçons de cet homme distingué et l'exercise continuel, que les candidats trouvent à l'institut, sont la cause de l'état florissant, dans lequel cet art est en Danemark. Chaque médecin, que veut avoir un emploi dans ce royaume, doit prouver, qu'il a passé à la maison d'accouchement le tems, marqué par les ordonnances.

Les personnes destinées à devenir sage-femmes, sont à peu près au nombre de 30, dont 12 entretenues aux frais du gouvernement, et les autres par des seigneurs du pays ou quelque ville ou village. — L'accoucheur en Chef leur enseigne la théorie de l'art, et la sage-femme en chef la pratique; avant de quitter l'établissement elles sont soumises à un examen très exact.

Pour ce, qui regarde la maison d'accouchement en particulier il est à remarquer, qu'elle doit recevoir, 1°. gratis 10 femmes mariées, à condition, qu'elles apportent un certificat de bonne conduite et de pauvreté; elles y sont reçues, lorsqu'elles sont sur le point d'être délivrées. Il faut qu'elles nourrissent leurs enfans elles mêmes et les emportent à leur sortie de l'hôpital.
2°. 20 femmes non mariées y sont aussi admises gratis, et sont reçues sans se faire annoncer ni connaître une même chambre en contient plusieurs; elles sont visitées par les candidats et les élèves des sages femmes

22 elles doivent aussi nourrir leurs enfans, et les emporter; mais si elles ne peuvent les entretenir, la maison s'en charge à conditions que la mère serve à l'établissement comme nourrice au moins pendant six semaines.
3°. 20 femmes non mariées qui paient 7, 14, 19, 28 rl par semaine d'après leurs moyens. — Celles, qui paient 7 rl sont trois ou quatre dans une même chambre, et ne sont reçues, que peu de tems avant leurs couches, aucune n'a besoin de se faire connaître; elles doivent nourrir elles mêmes leurs enfans. —

Celles qui payent les autres sommes ont une ou deux chambres et même plusieurs à leur disposition ne sont soignées que par la sage femme et l'accoucheur en chef, elles entrent dans la maison plusieurs semaines avant leurs couches, ne se nomment point, et y restent jusqu'à leur entière guérison, leurs enfans sont donnés aussitôt après leur naissance à des nourrices de la maison. — L'accouchée qui ne veut pas emporter son enfant peut payer une fois pour toutes 75 rl — et l'y laisser —

Les mères reçoivent en partant des numéros et autres signes qu'on fait porter à l'enfant, et peuvent venir le réclamer, quand elles veulent, en payant ce, que l'enfant a couté jusqu'à cette époque. —

aucune femme attaquée de maladie honteuse ou contagieuse ne peut être reçue; des exceptions pour le premier cas, se font dans des circonstances extraordinaires. – Chaque femme doit apporter une layette pour son enfant, et doit l'augmenter lorsqu'elle l'abandonne à l'institut.

Quant à ce qui concerne l'établissement pour les enfans qui sont laissés dans la maison d'accouchement, il y a une inspectrice pour les nourrices; elle tient compte des enfans qui sont reçus, inscrit leurs noms de batême, numéros, signes distinctifs, et autres moyens de les connaître, dans un livre déstiné à cet usage. – Les dépenses sont reglées par une autre inspectrice.

Les nouveaux nés, soignés auparavant par les candidats seuls, le sont maintenant par l'accoucheur de réserve, le Professeur Bang, homme d'un talent reconnu dans la partie de la médecine, qui regarde les maladies d'enfans. –

Chaque employé quel qu'il soit de la maison d'accouchement doit prêter serment entre les mains du directeur, qu'il ne tachera jamais de découvrir, qui sont les personnes admises, et que, si un hazard le lui dévoile, il n'en fera jamais part à qui que ce soit, en un mot, qu'il évitera scrupuleusement de donner la moindre indication sur

leur personne. Chaque employé en entrant au service reçoit des instructions qu'il doit suivre ponctuellement.

La sage femme en Chef doit recevoir les femmes enceintes qui entrent, leur indiquer leurs places, les examiner, et veiller à ce que les nouveaux nés soient baptisés; à ce qu'il y ait un nombre suffisant de nourrices et qu'elles soient saines.

Les portiers doivent faire une extrême attention aux personnes qui entrent et sortent, annoncer aussitôt à la sage femme l'arrivée des femmes enceintes qui viennent dans la maison (il est naturel que que la plupart préfèrent venir dans la nuit, afin d'être sures de n'être pas reconnues.) cet emploi n'est donné qu'à des gens de confiance. —

Il y a encore des inspecteurs qui ne s'occupent que des détails économiques. —

III Hôpital des Matelots

Cet hôpital a été établi en 1806; il est destiné aux matelots et ouvriers qui travaillent journellement aux chantiers. Ces gens vivaient avant l'année susmentionnée, dispersés dans la ville, ce qui rendait les visites très difficiles aux chirurgiens de la marine. — Des ouvriers furent

alors réunis, le Gouvernement fit construire un quartier séparé dans la ville, qui, pour ainsi dire forme une bourgade à part, les maisons y ont même une forme particulière.( ) Ce quartier a pour Commandant un officier de la marine; son devoir est de veiller à la propreté et au bon ordre intérieur et extérieur. Il faut avouer que ces soins n'ont pas été perdus; c'est le quartier le mieux entretenu de la ville. Le bâtiment de l'hôpital est bien construit, peut recevoir 300 malades, et est fourni de tout l'inventaire nécessaire. On y reçoit des malades gratis il y a des chambres séparées pour les femmes et enfans. — Vis-à-vis du corps de logis est un autre bâtiment destiné aux convalescens, un grand jardin est ouvert à ceux qui osent prendre l'air. — Les peu de malades qui meurent prouve les soins excellens qui leur sont prodigués. Depuis 1806 jusqu'à 1823 il n'en est mort que 6 ou 7 sur 100. L'hôpital forme 2 Divisions qui ont chacune leur médecin en chef. Les médicamens sont délivrés gratis. — Comme l'hôpital général de la marine, dont il va être question n'est point ouvert, il y a encore une centaine de lits vacants pour les matelots de la flotte, qui

( ) Ce quartier s'appelle Nye-Boder

reviennent de quelqu'expédition, et pour les matelots malades, que des vaisseaux étrangers sont obligés de mettre à terre. Il n'est point nécessaire de parler ici en particulier de la manière dont les malades sont soignés puisqu'elle est presque la même dans toutes les maisons de santé en Danemark; ordre, propreté, soins paternels se trouvent partout, il n'est point d'hôpital quelque mal doté qu'il soit, qui laisse paraître de la négligence dans le traitement. — Des administrateurs sages et intègres savent régler la dépense sur les revenus. — Ils connaissent l'influence que les objets extérieurs ont souvent sur l'esprit des souffrans, évitent par conséquent ce qui peut frapper leur imagination ou leurs sens d'une manière désagréable. Les opérations chirurgicales se font autant que possible dans un appartement séparé, et on tâche de cacher les angoisses du mourant aux yeux de ses voisins. —

IV Hôpital général de la marine

Cet hôpital est le plus considérable et le plus ancien dans la capitale, il date encore du tems de Chrétien V, il était destiné anciennement aux blessés, malades et invalides de la flotte.

Il peut recevoir actuellement jusqu'à 900 malades. Il n'est ouvert qu'en tems de guerre, d'épidémie ou dans d'autres circonstances extraordinaires, comme par exemple pour les malades de navires alliés, lorsqu'ils sont en trop grand nombre pour trouver place dans les autres hôpitaux. On peut nommer cet établissement un hôpital de réserve. Toutes les personnes qui doivent y être employées y logent, médecins, chirurgiens, gardes malades; chambres, lits, tout est prêt. On ne peut assez admirer la sage prévoyance du gouvernement, qui non content de soulager selon ses moyens les maux présens, songe encore à ceux à venir.—

Des revenus très considérables sont assignés à cet hôpital entre autres sur le Lombard (,) ils permettent même de faire des pensions aux veuves d'officiers de marine indigènes.

V. L'Hôpital général de la garnison de Copenhague.

Avant l'année 1800 chaque régiment en garnison à Copenhague avait un hôpital particulier. Les médecins de ces petits lazarets fournissaient médicamens, bandages, enfin tout ce qui était nécessaire aux malades sur une certaine somme qu'on leur donnait annuellement. Il est évident que nombre d'abus naissaient

de cet arrangement. Le Roi actuel y a mis fin, après la dernière guerre avec les Anglais; il fit construire un hôpital général pour toutes les garnison; 700 soldats pouvaient être reçus, il y a des appartemens séparés pour les officiers, qui veulent s'y faire soigner, et un bâtiment isolé pour les femmes et enfans des soldats. — L'usage d'une aile de la maison pour les convalescents est aussi introduit dans cet hôpital, des jardins, des cours spacieuses s'y trouvent également. Les chambres sont divisées entre les 11 régimens qui composent la garnison de Copenhague. Ces régimens ne formant qu'un corps de 10,000 hommes( ) le nombre de 700 que l'hôpital peut recevoir est plus que suffisant. Dans des cas extraordinaires le grand hôpital de la marine servirait de supplément. Onze chirurgiens logent à l'hôpital de la garnison, qui est de plus visité chaque jour par les médecins & chirurgiens en chef. Les officiers sont soignés gratis aussi bien que les soldats, et ne payent que les vins et les mets plus recherchés qu'ils désirent; ils ont même un jardin séparé. Les médicamens sont donnés au compte du gouvernement par une pharmacie, nommée celle de la garnison.

Indépendemment des hôpitaux de la Capitale la Sélande en possède 6 principaux, dont le plus remarquable est l'hôpital d'Elseneur, autrement appellé Hôpital du Sund. —

( )

VI. Hôpital d'Elseneur.

La situation d'Elseneur sur la côte ; et le passage presque continuel de vaisseaux pendant la navigation amenait souvent des malades des ces parages, qu'on transportait faute d'hôpital chez les particuliers qui consentaient à les recevoir. Le Directeur de la Douane de cette ville, communiqua aux habitans le projet de fonder un établissement pour y recevoir à un prix modique non seulement les malades que les vaisseaux de toutes nations y laissaient, mais encore ceux de la ville. Le plan fut proposé au Roi qui l'approuva et assigna des fonds nécessaires pour l'exécuter. L'hôpital peut contenir maintenant jusqu'à 100 malades. Trois appartemens sont déstinés aux personnes d'un rang supérieur.

Le bâtiment n'a pas assez d'étendue pour que tous les employés puissent y loger ; il présente cependant tous les moyens de guérison, tels que bains, machines à électriser, appareils de chirurgie etc. La Direction de l'établissement est composée d'un Supérieur, nommé par le Gouvernement, de deux magistrats, de deux bourgeois et de deux Employés de la Douane de la ville, enfin des médecins de l'hôpital. ( )

La Capitale de Lalande et

celle de Fionie, ont chacune un hôpital assez étendu. —

La Jutlande en possède 9 très considérables, sans compter l'infirmerie qui se trouve dans chaque petite ville. Tous ces établissemens suivent les mêmes règles, que ceux de Copenhague, et si leur cercle d'activité est plus resserré, leur état florissant ne le cède pas à celui des hôpitaux de la capitale. —

Hôpitaux dans les Duchés.

Hôpital des Foux à Schlesvig.

La maison des foux établie dans les environs de Schlesvig ne date que de l'année 1820, et surpasse déjà les établissemens de ce genre dans le royaume de Danemark et dans plusieurs pays voisins. — On a choisi la contrée la plus riante pour y construire une maison, qui répondit entièrement à l'usage qu'on en voulait faire. On y a veillé autant à l'agrément qu'à l'utilité des êtres malheureux, qu'elle allait renfermer. Des jardins, des galéries couvertes, des établissemens de bains, des attéliers de menuserie, de tisserand &c. sont placés autour du corps de logis. — Les habitations des hommes sont entièrement séparées de celles des femmes. — Les foux des deux sexes cependant dont le dérangement de raison n'a rien de dangereux dinent et se promènent ensemble. — On a soin de réunir ceux, dont l'éducation est à peu près égale afin qu'ils puissent s'offrir mutuellement quelque distraction par la lecture, la conversation ou différens jeux. —

Les incurables ainsi que les enragés sont entièrement isolés, des chambres particulières sont destinées à chacun de ces derniers; là se trouvent rassemblées toutes les précautions qu'exige leur malheureux état. Il y a maintenant près de 100 aliénés, dont 26 sont des personnes de bonne naissance. L'entretien de ces malades est entièrement aux frais de l'hôpital ainsi que les remèdes. – Les employés sont payés par le gouvernement. Les avantages que les foux peuvent se procurer lorsqu'ils ont de la fortune est d'avoir de plus vastes appartemens, des meubles plus commodes, une cuisine plus recherchée, enfin tout ce qui peut satisfaire leur fantaisie, sans faire tort à leur santé. Les directeurs de l'hôpital sont d'une sévérité très louable sur le compte des lectures. Lettres, livres, qui sont adressés aux malades, doivent passer par leurs mains, et ne sont remis à leur adresse, qu'après qu'ils l'auront jugé convenable. Les foux de l'établissement qui existait à Gluckstadt ont été transférés à l'hôpital près de Schlesvig, et prouvent par les progrès étonnans qui se sont opérés dans leur guérison combien ce dernier établissement est préférable. Hambourg y a aussi envoyé plusieurs aliénés. Le gouvernement a consacré des sommes considérables au profit de l'hôpital; ses autres revenus consistent dans le rapport des terres, qui en dépendent, dans le produit de plusieurs amendes, qui lui sont assignés, et dans celui de dons gratuits que des citoyens charitables se sont empressés d'y apporter. Le médecin et directeur en chef de l'établissement est le Proffesseur Nissen homme de talens, qui s'est entièrement voué à cette partie de la médecine; il est d'une patience à toute épreuve, et regarde comme principe de guérison, de gagner l'affection et la confiance des malades, par la bonté, et de n'employer les moyens sévères, qu'à la dernière extrémité. –

Hôpital de Kiel

Quoique cet établissement n'existe que depuis peu d'années, et que ses fonds soient très modiques, il a cependant fait des pas rapides vers son perfectionnement, par l'empressement que les citoyens de Kiel ont mis à le doter. Le Gouvernement s'est chargé de sa direction, et en a augmenté les revenus. Les apothicaires de cette ville ont surtout contribué à soutenir l'établissement dans son origine, en délivrant pendant quelque tems les médicamens gratis. Ceux qui sont admis dans cet hôpital sont divisés en 6 classes.

La 1e sont les gens les plus pauvres, qui pendant leur séjour à l'hôpital, sont entièrement aux frais de cet établissement.

2e Les moins indigens qui peuvent payer par jour 6 cop au plus.

3e Les domestiques et garçons ouvriers, qui sont à l'hôpital aux frais de leurs maîtres, qui ne payent cependant que les médicamens et le médecin, le reste étant gratis.

4e Ceux qui peuvent s'entretenir eux mêmes. Ils ont une chambre particulière, payent leurs remèdes et leur nourriture.

5e des personnes plus riches, qui louent par semaine des chambres garnies, ont leur propre médecin, leur domestique etc.

6e Les femmes qui viennent accoucher à l'établissement ; on fait avec chacune d'elles un accord particulier, suivant ce qu'elles exigent.

L'hôpital d'Altona se compte parmi les établissemens les plus importans de ce genre dans les Duchés. Sa fondation date de l'an 1760. Ses revenus sont considérables, ses bâtimens et ses jardins fort étendus. Tous les établissemens en Danemark possèdent des jardins, avantage considérable pour la salubrité de l'air, pour l'exercice des convalescents, sans oublier le bonheur qu'ils éprouvent de quitter, ne fut ce que pour quelques instans, le théâtre de leurs maux.

Inoculation. Vaccine
Société pour leur propagation

La petite vérole a fait dans les tems reculés les plus affreux ravages en Danemark. Lorsque cette maladie fut apportée pour la première fois en Islande par un vaisseau Danois dans le commencement du 18e Siècle, 20,000 personnes en devinrent les victimes, et transportée dans le Groenlande en 1734 elle enleva près des 2/3 de la population.

L'inoculation avait enseigné à diminuer ce mal. On en fit le premier essay en 1754; puis une commission fut érigée pour en propager l'usage dans tout le royaume. La découverte de la vaccine vint enfin détruire ce fléau. Les médecins Danois s'empressèrent d'admettre cette nouvelle méthode, dont ils n'avaient aucune idée; quoiqu'on eut des découvertes faites en Holstein avant que Jenner publia la sienne (.) On fit venir de Londres de la matière propre à l'inoculation, et le 6 Juillet 1800 le

premier enfant fut vacciné à Copenhague. Le Professeur Herholdt proposa à ses collègues de former une société pour la propagation de la vaccine; proposition qui fut aussitôt agréée. Une commission royale nommée dans le même but institua un établissement de vaccine, où tous les enfans quelconques sont vaccinés gratis à de certaines heures du jour.

Une ordonnance royale porte, que de crainte que la petite vérole ne reparaisse dans le pays, aucun enfant ne sera reçu à la confirmation, ne pourra être admis à aucun institut, école, fabrique, manufacture, et il ne recevra aucun secours des établissemens publics, s'il n'a pas eu la petite vérole, ou s'il n'a pas été vacciné.

Pour recevoir la bénédiction nuptiale, et entrer au service du pays, il faut également prouver qu'on a eu cette maladie, ou se faire vacciner à l'instant.

Si le mal se déclare dans quelque endroit, le malade est aussitôt séparé de tout le monde et les mesures les plus sévères sont prises pour en arrêter la propagation.

Chaque père de famille est obligé, sous peine d'emprisonnement au pain et à l'eau pendant un mois, de déclarer aussitôt à la police, si la petite vérole s'est montrée dans sa maison.

Les rapports de la commission prouvent que 343,167 personnes ont été vaccinés jusqu'en 1817.

Deux instituts de vaccine furent établis l'un à Kiel, l'autre à Altona; le nombre des personnes vaccinées dans les Duchés a été:

en 1812 de 56,956
" 1813 " 8,193
" 1814 " 9,961

Médecins.

Le Gouvernement entretient depuis le commencement de ce siècle des médecins dans les différentes provinces du Royaume,

afin de surveiller les établissement de médecine qui se trouvent dans chacune d'elles. Ces médecins habitent les villes principales de chaque baillage. Ils ont plusieurs aides qu'on nomme chirurgiens de districts. Il y en a 14 en Sélande, 1 à Bornholm, 2 à Falster, 1 en Langeland, 25 en Jutlande et 34 dans les Duchés. Ces chirurgiens ainsi distribués dans les pays pratiquent dans leurs districts, sous la direction cependant du médecin du baillage.

Pharmacies

Il y a 8 pharmacies à Copenhague et 1 dans les faux-bourgs; chaque ville du Royaume en possède. Les apothicaires sont examinés publiquement, il leur est enjoint sous des peines sévères de ne jamais délivrer des poisons, émétiques et autres remèdes dangereux sans ordonnance du médecin, qui doit y remarquer la date du jour, le nom du malade &c. Les pharmacies sont visitées de tems à autres par les autorités; Les apothicaires qui se trouvent avoir vendu des médecines au dessus de la taxe, sont punis selon la rigueur des lois. (-)

Bains.

Les bains, ce premier moyen de santé, manquent presque entièrement à Copenhague, quoique la mer atteigne ses murs, il n'y a aucun arrangement décent pour s'y baigner. Il n'y a aucun bain dans la ville à l'usage du peuple, de sorte que ce n'est que l'été qu'il peut en jouir, le Sund offrant le plus beau bassin d'eau; cependant les Danois sont excellens nageurs. Depuis mon séjour à Copenhague une maison de bain a été établie par un particulier

de cette ville; les chambres sont au nombre de 8, une partie pour les hommes, et les autres pour les femmes; l'arrangement en est décent, mais le bain est à si haut prix, que peu de personnes peuvent en jouir. ( )

Apenrade et Kiel sont sous ce rapport plus avancés, que la Capitale. Ces villes ont de très bons arrangemens pour les bains de mer.

Quarantaine

La navigation et le commerce des Danois ont nécessité l'institution d'établissemens de Quarantaine. Ce pays en a bien éprouvé l'importance et la nécessité ayant été visité depuis 1340 par 18 des plus affreuses épidémies. Pendant celle de 1529 il mourait dans la Capitale plus de 400 personnes par jour. Ce ne fut pourtant qu'en 1771 que l'on prit des mesures sérieuses pour prévenir toute contagion. Il existe maintenant une commission de santé et une Direction de Quarantaine.

La maison de quarantaine est fort bien située, elle est placée sur une batterie près du port, qui forme une isle. ( )

Etablissemens pour sauver les noyés.

On avait souvent proposé en Danemarc de former des établissemens pour rappeller à la vie des noyés ou autres personnes crues mortes. On présenta plusieurs plans à cet

effet, mais en 1796 parut l'ouvrage du Docteur Herholdt et de son ami Rafn intitulé: Essai historique sur les établissemens pour sauver des noyés; et explication des meilleurs moyens de les rappeller à la vie. Cet ouvrage détermina enfin à former des établissemens pareils en Danemark. — Ce livre écrit avec toute la chaleur que l'importance d'un pareil sujet exigeait, reveilla l'attention générale, et porta des personnes à former une société, pour mettre en exécution les moyens indiqués dans le livre. — Le gouvernement s'empressa de s'unir à cette association bienfaisante; des prix furent destinés pour ceux qui réussiraient à rappeller des noyés à la vie d'après les moyens enseignés. — Indépendamment de cela, on forma des établissemens publics, qui prospérèrent jusqu'en 1807, que le siège de Copenhague les détruisit. Ils furent de nouveau constitués quelques années après et sur un meilleur pied. — Il en existe maintenant 11, pourvus de tous les instrumens nécessaires, surtout près des lacs et canaux, que les suicides choisissent ordinairement pour se noyer; je ne sais si c'est la profondeur de l'eau, ou l'imitation qui les engagent à choisir ces endroits, je ne puis le décider, mais le fait n'en est pas moins véritable, et il est triste

d'avouer que Copenhague est la ville après Londres où il se commet le plus de suicides de tous les genres. L'indifférence avec laquelle le bas peuple considère le crime de s'ôter la vie, prouve assez qu'il n'est pas de considération qui puisse le retenir, lors qu'il en prend la résolution. –

Le zèle de la société de Copenhague a été imité dans les principales villes de Fionie et de la Jutlande; ainsi que dans les Duchés –

Les soins du gouvernement s'étendirent sur les enfans qu'on supposait ne pas jouir de la vie à leur naissance, et qui la perdaient véritablement par l'ignorance des sages femmes. – Un rescrit ordonna à celles ci de présenter tout enfant né mort à des personnes désignées pour cet effet. – Le collège de santé fit paraitre un ouvrage écrit dans un style populaire, afin d'enseigner les expédiens pour faire revivre les nouveaux nés, privés en apparence de la vie. –

Écoles de Charité dépendantes de l'administration générale des pauvres

Si antérieurement le Danemark s'est trouvé en retard sous le rapport de l'instruction publique, il a fait depuis 40 ans des progrès si rapides, qu'il ne le cède à aucun autre pays, on peut même assurer qu'il en existe peu où les moyens d'instruction gratuite soient aussi nombreux et aussi bien appliqués. – Mes recherches sur ce qu'ils étaient dans les tems antérieurs, m'ont donné peu de lumière à cet égard; Il paraît même que cette branche d'administration occupait très peu les autorités. Les premières écoles de charité furent au nombre de 4, elles s'augmentèrent successivement avec des améliorations, enfin en 1814 on établit une direction générale pour toutes les écoles, gratuites ou non gratuites qui se bornent aux connaissances élémentaires. Il fut ordonné, que la fréquentation des écoles de charité serait obligatoire, qu'aucun enfant ne pourrait être admis à l'instruction religieuse qui précède la confirmation, sans prouver qu'il sait lire, écrire et calculer. De plus il fut enjoint à chaque individu sans distinction de rang ni de fortune de déclarer à la direction, quels sont les moyens d'instruction publique ou particulière qu'il emploie pour ses enfans. – Cette Direction doit se faire

donner cette déclaration deux fois par an par chaque propriétaire de maison pour tous les enfans au dessus de 5 ans qui y demeurent. Ces mesures ont nécessité l'établissement d'un plus grand nombre d'écoles. Quelques unes ne s'ouvrent que le soir, afin que les familles à l'entretien desquelles les enfans contribuent par leur travail puissent conserver cette ressource. Les écoles de charité les plus marquantes sont au nombre de 9, et comme j'ai déjà dit, sous l'inspection de la direction générale des pauvres. Mais les autres appartiennent à chaque église et ont été fondées par des particuliers ou des sociétés, et sont dirigées par une commission composée de pasteurs & de laïques. Elles sont toutes établies sur le même pied, ainsi leurs différens résultats ne peuvent tenir qu'à l'influence des maîtres ou maîtresses qui les dirigent. Toutes sont à la fois des écoles d'instruction élémentaire et de travail. On y enseigne la lecture, l'écriture, le calcul, l'histoire sainte et le chant sacré. — On y joint pour ceux qui se distinguent par leur intelligence, la connaissance de l'histoire et de la géographie de leur pays. On s'applique en général à leur enseigner à écrire correctement leur langue, et même à former leur style. 3 heures par jour sont employées à l'étude, le reste du tems est consacré au travail, afin qu'ils en prennent le goût et qu'ils se préparent à des occupations utiles. Il est plus difficile d'atteindre ce but avec les garçons,

parceque leur âge ne permettant pas de les occuper du métier auquel ils doivent se vouer; on les emploie donc à tricoter et à filer de la laine ou du coton, ils sont aussi envoyés aux heures du travail chez de manufacturiers, qui leurs confient des travaux appropriés à leur force.

La durée de l'école est de 7 ou 8 heures en hiver jusqu'à 11 et l'après midi depuis 1 heure jusqu'à 7. Une moitié des enfans reçoit l'instruction le matin, et l'autre l'après dinée.- Ils se partagent en classes, et celles ci en deux sections, qui ont 25 enfans chacune.- Il n'y a qu'un maître pour chaque section, de sorte qu'il instruit 25 enfans le matin et 25 autres le soir.-

On enseigne la Gymnastique dans une des écoles de garçons, et ils se livrent 3 fois la semaine à la natation. Ils sont soumis à une surveillance exacte pour la propreté, sous l'inspection d'une femme au service de l'école.-

Dans presque toutes les écoles de charité on fournit le diner aux enfans, cette faveur s'accorde particulièrement aux plus pauvres.- C'est le genre de secours qu'on donne le plus volontiers, parceque ce bienfait est véritablement au profit des enfans, sur la santé desquels il a une grande influence. Aussi est il rare de voir à Copenhague des enfans, dont le visage annonce le besoin, la plupart ont l'extérieur d'une santé florissante. On peut évaluer le nombre de ceux, qui mangent

32

aux écoles, au tiers de la totalité des écoliers. Tout ce que les enfans gagnent par leur travail entre dans la caisse de l'école, qui leur fournit des habits pour le montant de leur gain et souvent au delà. On fait chaque année un examen de ce qu'ils ont appris, et on montre un échantillon de leurs ouvrages; ceux qui se sont distingués tant par leur application que par leur conduite, reçoivent des prix, il y en a deux pour chaque classe.

Tous ces soins seraient infailliblement perdus si on abandonnait cette jeunesse à elle même, après la confirmation, époque où elle quitte l'école. L'expérience a fait voir qu'il fallait étendre au delà de ce terme la surveillance. A la sortie de l'école, un des employés de cette administration a soin de placer les garçons en apprentissage, suivant le métier qu'ils choisissent. Il stipule les conditions, dont la première doit être, que le maître nourrisse et entretienne l'apprentif; on ne dispute pas sur quelques années de plus d'apprentissage, vu qu'il est toujours avantageux à l'élève de n'être pas trop tôt abandonné à lui même. Le contrat se fait au nom de la direction; comme tutrice du jeune homme elle surveille et protège ses intérêts dans le cas, que le maître ne tienne pas les engagemens, qu'il a contractés.

La même méthode est suivie par les filles, à leur sortie de l'école on les oblige d'entrer au service.

La personne munie des pouvoirs de la Direction, veille à ce qu'elles soient reçues dans des familles honnêtes. Ceux qui les prennent doivent s'adresser en cas de mécontentement à la Direction pour les renvoyer. Les filles ne peuvent changer de service sans la permission de ses supérieurs, surveillance d'autant plus avantageuse, qu'elle donne un appui à cette jeunesse, et un recours aux maitres s'ils ont des plaintes à porter; cela rend les domestiques attentifs à ne pas en être l'objet, ainsi que des punitions qui sont du ressort de la direction, lorsqu'il n'est pas question de fautes graves.- Depuis que cette exacte surveillance existe, les plaintes ont été rares. Les garçons ne se sont point adonnés à la fainéantise et aux vices qui en résultent, ni les filles à une mauvaise conduite ce qui arrivait malheureusement autrefois.—

Ecoles du Dimanche

En 1800 une société de citoyens de Copenhague projetta d'établir dans cette ville des écoles pour la classe des artisans, dont l'éducation avait été négligée. Afin qu'il n'y eut aucun obstacle à leur intention, il choisirent le dimanche, où les ouvriers, libres de leurs travaux, peuvent disposer de leur tems. Ils résolurent 1° de les instruire des lois qui concernent les gens de métier, et des devoirs que des apprentifs ont à observer envers leurs maitres; () de leur enseigner à écrire, à calculer, à tenir des livres de compte, avec l'orthographe et le style épistolaire. Ces écoles se formèrent par les soins et les dons de ces citoyens; cette source de bienfaits n'ayant pas tari, ces établissemens existent encore affermis par le tems et par la persuasion de leur utilité.

()

Ces écoles furent divisées de la manière suivante, les 1res pour les maitres de métiers, les 2des pour les garçons ouvriers, et les 3es pour les apprentis, d'autres pour ceux qui n'appartiennent point à la classe des métiers.—

Les maitres et les ouvriers qui desirent être instruits dans leurs écoles respectives, payent tous les semêstres une somme fort modique pour y être admis; les apprentifs ont non seulement l'instruction gratuite, mais encore les livres, le papier et tous les objets qui leur sont nécessaires.— Le nombre des écoles s'est augmenté par la foule des aspirans de manière qu'il y en a une dans chaque quartier de la ville, et les dons s'étant multipliés, la société a pu former deux nouvelles écoles, où l'on enseigne dans l'une le dessin et l'architecture, et dans l'autre la Géographie et l'histoire du pays— Ceux qui se distinguent dans les autres études, peuvent y être admis. Un grand mobile d'émulation pour les apprentifs écoliers n'est point négligé; c'est celui des examens publiques, où des prix, des médailles de différentes grandeurs se distribuent en présence de la cour dans l'église de Fréderic.— L'administration de toutes les écoles du dimanche appartient à la société fondatrice; chaque membre a ses fonctions; et à leur tête est un directeur général, qui doit être un ecclésiastique.—

Chaque école d'apprentifs a 4 Inspecteurs assistés de 12 Intendants; les premiers ont la direction de l'école, et les derniers celle des classes.— Les écoles de maitres ouvriers n'ont que 3 inspecteurs. C'est dans la réunion de l'assemblée générale des membres de la société que l'on choisit le Directeur, les Inspecteurs, les Intendants, le sécrétaire de la société et le teneur de livres.

C'est là qu'elle admet de nouveaux membres, qu'ils déterminent le nombre des prix, la paye des maîtres, recueillent les contributions volontaires et publient la marche de leurs opérations, les comptes rendus appellent sur ces écoles l'intérêt du public, par la connaissance qu'on lui en donne. –

Le nombre des maîtres se règle sur celui des écoliers, de manière que chacun n'en ait pas plus de 10 à enseigner à la fois. – Les maîtres sont obligés de tenir un journal des progrès ou de la négligence des écoliers apprentifs; mais ils ne peuvent leur infliger aucune punition. Cependant si quelqu'un entre eux fait preuve de paresse ou de mauvaises moeurs, on en avertit le maître ouvrier, chez lequel il est placé, et s'il y a récidive pour la troisième fois, il est chassé de l'école.

Les revenus des écoles du Dimanche ont d'abord consisté dans les dons gratuits de ceux qui favorisaient ces établissemens. Ces dons surpassèrent les besoins, alors on forma un fonds qui assure la durée de ces institutions. – On peut y ajouter le revenu des modiques rétributions que payent les maîtres et les garçons ouvriers. –

Le tems de l'école est dans l'après midi de 4 à 7 heures; comme le service divin se célèbre à 2, ainsi que le matin, les écoliers peuvent remplir leurs devoirs de piété. –

Le zèle de cette société s'étendit jusque sur cette classe avilie par le crime, qui habitent les maisons de correction, dans l'espoir de sauver quelques uns de ces malheureux, qu'une première faute a placé dans ce séjour;

on décida en 1804 que les Détenus auraient des leçons d'arithmétique, d'écriture et celles d'une morale adaptée à leurs idées et à leur situation. La société ne borna pas là ses soins, elle employa une donation de 4000 Rb à fournir un fonds, dont le revenus seraient employés aux premiers besoins des prisonniers, lorsque le tems de leur réclusion serait échu, afin qu'ils pussent chercher des moyens honnêtes d'existence, et que la misère ne les jette pas de nouveau dans le crime. —

Maison d'éducation

POUR LES MÉTIERS.

Cet établissement fut fondé en 1753 par le roi Frédéric V est destiné à former des apprentifs pour les manufactures, les métiers et les autres professions. — Cette maison a de tous tems été renommée par le soin qu'elle donne à l'éducation de ses élèves, et par les ouvriers, vraiment distingués, qu'elle a formés. — Ses revenus lui permettaient d'entretenir et d'élever jusqu'à 200 enfans; mais après la guerre si désastreuse pour le Danemark, cet établissement qui avait essuyé des pertes immenses, fut obligé de se réduire à plus de la moitié de ses élèves. Ceux, qui s'y trouvent maintenant n'ont rien perdu par ce changement, au contraire, leur nombre étant plus petit, la surveillance n'en est que plus exacte. —

Les enfans sont entièrement entretenus par l'établissement, ils couchent dans des chambres bien aérées à une assez grande distance les uns des autres.

Ils ont journellement 3 heures destinées aux études, 3 au travail et 2 au chant et au dessin ou à la gymnastique. La maison accorde un logement à un mécanicien et à un maître tourneur, qui a en même tems une manufacture de boëttes, dont il fournit toutes les apothicaireries du pays. Ces maitres doivent en revanche enseigner leur art aux enfans; ce n'est que le dimanche qu'on permet à ces derniers de sortir; les autres jours il leur faut une permission particulière. Lorsqu'ils sortent de l'établissement pour être confirmés, on les habille à neuf et on les met aussitôt en apprentissage. Ils restent soumis à l'Inspection de la maison jusqu'à leur 24ème année accomplie. —

Les revenus de la maison consistent outre les intérêts de 200,000 r. en une part considérable sur la lotterie royale, en une collecte qu'on fait le premier jour de l'an dans tout le pays. L'établissement avait jadis une chapelle et un pasteur à ses frais; mais ces dépenses dépassant les moyens actuels, les enfans sont menés à l'église de l'hopital général, dont le prêtre leur enseigne la religion. —

Maisons de Travail.

Ces établissemens ne datent que d'une trentaine d'années; ils ne sont dus qu'à l'exemple que Hambourg donna. Il y en a actuellement 6 à Copenhague elles portent le noms des districts auxquels elles appartiennent. Le but de ces maisons est de donner de l'ouvrage à ceux qui ne peuvent s'en procurer, ou

35 qui manquent de local commode, ou encore qui n'ont pas les moyens de se chauffer en hiver. Il est facile de concevoir qu'il n'y a que les plus pauvres individus qui profitent de ces institutions, qui ne laissent pas d'apporter quelque gêne, puisque les personnes qui y travaillent sont inspectées de près, afin qu'il ne se passe aucun désordre.-

Plusieurs de ces maisons reçoivent des femmes âgées, qui ont journellement une portion de soupe et une livre de pain. On exige qu'elles apportent tout leur avoir dans la maison; l'établissement en hérite comme à Warton.- Elles ne doivent pas non plus travailler en ville, mais elles le font dans la maison, entièrement pour leur propre compte; leur nombre se monte jusqu'à 80 dans quelques maisons.-

La direction permet aux femmes qui viennent s'y occuper dans la journée d'amener ceux de leurs enfans trop jeunes pour aller à l'école.

Le travail qui se fait dans ces maisons consiste principalement dans la filature du lin, du chanvre, du coton et de la laine. On préfère cependant de procurer de l'ouvrage de la part des fabricans ou des particuliers.- On tâche aussi de stipuler le plus haut salaire possible, et l'on paye aux ouvriers ce que la maison reçoit, sauf une très petite retenue pour le chauffage, la lumière & l'usage des outils

Quelques fois même celui qui donne l'ouvrage paye cette bonification extraordinaire.

Un inspecteur est préposé à chacun de ces établissemens; il y loge, et doit entretenir l'ordre, surveiller l'ouvrage, être responsable des outils et tenir les comptes de la maison.— Dans chaque salle de travail une des femmes qui habitent l'établissement a l'inspection sur les ouvrières.—

La plupart de ces maisons ont été fondées par la libéralité des habitans des divers districts, quelques personnes leur ont fait des legs très considérables. La Direction générale des pauvres supplée du reste aux dépenses, lorsqu'elles s'élèvent trop haut.—

Autres établissemens de Bienfaisance.

Institut des aveugles.

Cet établissement doit sa fondation à une société de particuliers dont le sort des aveugles fixa l'attention. Elle résolut d'établir un institut, projet que le Roi approuva. Cette fondation fut effectuée en 1811, et reçut le nom d'Institut Royal.

On commença par le nombre de 12 aveugles, choisis parmi les indigens, qui étaient entretenus par des aumônes publiques.— Le but fut d'en faire des citoyens utiles, de leur enseigner des arts et des métiers, de cultiver l'esprit de ceux qui annonçaient du génie ou des talens supérieurs.— Il furent donc recueillis dans un local, choisi par la

36

société, et entretenus à ses frais. – Le Roi voulant contribuer au Succès de cet établissement, lui assigna un plus vaste local, où la société put admettre 12 autres de ces malheureux qui reçurent l'instruction gratis, mais durent s'entretenir eux mêmes, les fonds de la société n'y suffisant pas. – Le plus remarquable dans cet institut c'est, que des maîtres distingués, des professeurs y donnent toutes leurs leçons gratuites. La Méthode de Mr Haüy n'est pas entièrement suivie dans la manière d'enseigner; l'instruction verbale y domine. – ( )

Quant aux ouvrages de mains, une femme aux gages de l'institut leur enseigne à tricoter, filer etc. Un maître vannier leur enseigne aussi son métier gratis. – La vente des paniers et celle des petits ouvrages en carton, fabriqués par les aveugles, forment un petit revenu qui est distribué entre eux. –

Institut des sourds & muets à Copenhague.

Dans l'année 1809 le Roi ordonna la fondation d'un institut pour les sourds et muets sur les plans déjà connus; différens métiers et ouvrages y furent enseignés; cet établissement prospérait les premières années, et il en est sorti des citoyens utiles.

( )

Son Directeur, le professeur Castberg, homme à talent, vient de terminer volontairement sa vie( ) de là la négligence introduite dans cet institut qui dans ce moment ne satisfait ni la curiosité, ni l'humanité; les enfans y sont mal tenus et toute la maison annonce le plus grand désordre. Il est probable qu'un nouveau chef suivra mieux les intentions bienfaisantes du Roi, en observant les sages réglements faits pour cette maison. Il existe encore un institut pour les sourds & muets à Schlesvig sous la direction du Professeur Pfingsten, le nombre de ses élèves est trop peu considérable, pour que cet établissement puisse être d'une importance majeure pour le pays; il est cependant en meilleur état que celui de Copenhague.

Sociétés de Bienfaisance.

Société d'assistance réunie.

La société d'assistance réunie est un établissement aussi important qu'étendu. Elle fut fondée en 1788; son but est de faire des avances à des hommes industrieux et appliqués, qui par le manque d'argent ou de matériaux ne peuvent continuer à gagner leur vie avec l'art et le métier qu'ils professent, et qui seraient en danger d'être entièrement ruinés, si on ne venait à leur secours. On n'en refuse pas même à des employés qui reçoivent quelque paye du Gouvernement, mais cependant on donne assez ordinairement la préférence à des artistes, fabriquans, ouvriers qui n'ont d'autres moyens d'existence

( )

37

que le produit de leur travail. On vient surtout au secours de ceux que l'âge ou les infirmités ont affaiblis, et qui ont des enfans en bas âge. On accorde enfin de l'assistance aux veuves des pensionnaires de la société; mais elles doivent être dans la misère et faire preuve de bonne conduite.

Il a été stipulé que les avances depuis 10 jusqu'à 100 R. se feraient sans exiger d'intérêt ou de caution; mais pour recevoir un prêt de 100 jusqu'à 400 R., il faut payer des intérêts légaux et fournir caution. Les pensions que la Société fait ne doivent pas dépasser 100 R. par an. Les membres de cette société si respectable sont dispersés dans tout le pays, et leur nombre est si grand, qu'ils choisissent 96 d'entr'eux pour les représenter; leurs opérations sont censées faites par toute la Société. Elle est divisée pour cet effet en différentes classes, qui choisissent d'après les réglemens 8 représentans pour la noblesse, 8 pour les employés du gouvernement, 8 pour la marine, 8 pour le militaire, 8 pour le clergé, 8 pour les gens de lettres, 8 pour les artistes, 16 pour les négociants, marchands, fabriquants, 16 pour les maîtres en métier et 8 pour la nation juive. L'exécution des arrêtés de la société est confiée à un comité de 3 membres. Il faut remarquer qu'il existe en Danemark une grande tolérance pour la nation juive;

Elle jouit des mêmes privilèges que les autres citoyens, elle professe publiquement son culte et plusieurs voies lui sont ouvertes pour parvenir à des emplois honorables. Il est facile de concevoir l'avantage qui résulte de cette conduite. Les juifs n'ont point en Danemark les vices et défauts qui les caractérisent ordinairement et qui portent les autres nations à les tenir toujours éloignés. (·) On évite même de leur donner le nom de juifs; et dans les actes publics on les appelle: les confesseurs de la loi Mosaïque. Il n'y a, il est vrai, que les juifs domiciliés en Danemark et qui ont reçu le droit de bourgeoisie, qui jouissent de ces privilèges, ceux des autres pays et qui viennent en Danemark, ne peuvent y demeurer plus de quinze jours, exepté qu'ils ne veulent y acheter le droit de bourgeoisie et s'y établir, permission qui ne s'accorde pas facilement. —

Le nombre des membres de la société se monte à plus de 1400 et celui des pensionnaires à guère plus de 150. Il y a des membres surnuméraires qui payent annuellement une redevance plus considérable que les membres ordinaires. Les revenus de la société consistent dans les intérêts d'un Capital de 400,000 Rd.

II. La société de bienfaisance nommée: Die schwesterliche wohlthätige Gesellschaft (+)
(Société bienfaisante des sœurs)

( )

( )

été fondée le jour des noces du Roi actuel le 31 Juin 1790() elle est composée d'un très grand nombre de Demoiselles, qui contribuent annuellement à l'entretien d'une maison d'éducation à l'usage des pauvres filles de Bourgeois. Les membres de la société se sont partagés en classes; chaque classe renferme 30 personnes sous la protection desquelles il n'y a qu'un seul enfant de placé; son éducation achevée, et après sa confirmation les 30 protectrices cherchent des moyens d'existence à cette jeune fille, soit en la plaçant chez leurs parens ou chez leurs connaissances. Cette réunion de soins en assure de constans à l'élève, si bien que pendant tout le cours de sa vie, elle peut trouver des ressources contre le malheur. Si durant son éducation l'enfant vient à mourir, les 30 bienfaitrices proposent chacune une remplaçante, et le sort décide ensuite quel sera l'enfant qui obtiendra la place. Les revenus de cet établissement consistent dans la contribution annuelle des membres, et dans une Donation qu'elles font le jour de leur mariage, enfin des secours accordés par la famille Royale et par plusieurs particuliers, ce qui suffit pour payer les frais de l'établissement, et de l'entretien des enfans dont le nombre n'a jamais dépassé celui de trente. —

III. En 1793 il se forma une société à Copenhague pour soutenir quelques filles pauvres, qui nées dans un état d'aisance se trouvent reduites au besoin par quelque malheur. La Société ne put donner la première année que 100 R. par an à ses protégées en leur facilitant les moyens de subvenir à leur existence; mais la société étant

() le Kongelig Dansk Hof og Stats-Calendar place les noces au 31 Juillet 1790.

devenue plus riche, elle a augmenté cette somme, et en cas de maladie elle se charge même entièrement de ses pensionnaires, jusqu'à leur parfaite guérison. Les parentes de membres de la société sont reçues de droit, pourvu qu'elles aient les conditions requises. Des particuliers bienfaisans se sont empressés d'encourager cette société par des dons et des legs considérables.

IV La société bienfaisante des Dames à Copenhague.

Une société de Dames se forma en 1816 sous la direction de la Reine pour différens projets de bienfaisance. La société nomma 12 Inspecteurs et un Sécrétaire. Les premiers travaux furent l'établissement d'une école pour former des servantes et soutenir l'industrie domestique. La société résolut ensuite de faire chaque année, au jour de naissance de la Reine des distributions de prix pour les servantes de Copenhague, qui avaient servi pendant plusieurs années dans la même maison avec fidélité, zèle et intelligence. Les prix sont des sommes d'argent, dont la valeur augmente par le nombre d'années que les servantes ont servi.

Celles qui ont passé 35 à 40 ans dans une maison, reçoivent un prix de 100 rl et une pension égale à cette somme. Les fonds de la société ayant augmenté au point qu'il reste chaque année une somme considérable, la société prête cet argent à des artisans dans l'indigence, ou qui ont besoin d'avance

pour s'établir. Les débiteurs doivent donner des cautions et payer des intérêts modérés, jusqu'à ce qu'ils puissent acquitter leur dette. Cette société a encore donné des sommes considérables à l'institut des aveugles et à la maison d'accouchement.

V La société de bienfaisance à Kiel, nommée : Geschellschaft freiwilliger Armenfreunde ( ) se distingue par l'union de ses membres, et par le mérite de ses directeurs, qui ont su acquérir à leur société une confiance et une considération générale par la publicité qu'ils donnent à toutes leurs démarches, et par l'activité avec laquelle ils viennent au secours de l'indigent.

Donations

La principale institution de ce genre est celle de la Princesse Charlotte Amelie fille de Frederic IV qui assigna par son testament des fonds sur lesquels on devait donner des pensions aux filles pauvres de toutes les classes.

La Princesse divisa ces pensions en 5 classes : Dans la première sont admises les filles nobles du Danemark et celles des familles nobles étrangères dont les parens ont été ou sont encore au service de ce pays. – Chaque pensionnaire reçoit annuellement depuis l'âge

de 5 jusqu'à 10 ans 100 rd
de 10 jusqu'à 15 ans 200 "
de 15 jusqu'à 20 ans 300 "
et depuis l'âge de 20 ans 400 "

La pensionnaire conserve la jouissance de cette somme pendant sa vie, à moins qu'elle ne se marie, ou qu'elle ne soit pourvue d'une place à la cour, ou dans

( ) Société des amis volontaires des pauvres.

couvent, ou enfin qu'elle ne fasse un héritage dont les revenus dépassent sa pension.

2°. Dans la 2e classe sont comprises les filles des employés civils, militaires ou ecclésiastiques; elles reçoivent une pension depuis l'âge

de 5 ans jusqu'à 10 de 50 R.
de 10 " " 15 " 100 "
de 15 " " 20 " 150 " et
depuis cet âge " " 200

qu'elles conservent avec les mêmes clauses que dans la première classe.

3°. La 3me classe comprend les filles de bourgeois Danois ou de familles établies dans le pays; leurs revenus sont depuis l'âge de 5 ans jusqu'à 10 de 50 R.
" 10 " " " 20 " 100 ".

Après ce terme elles ne jouit plus de sa pension jusqu'à l'âge de 40, ou si elle n'est pas mariée et qu'elle soit dans l'indigence, elle reçoit 100 Rb par an.

4°. On reçoit dans la 4me classe les filles les plus pauvres. On les place dans des maisons d'éducation où l'on paye 50 Rb par an depuis l'âge de 5 jusqu'à 18.

5°. Cette classe comprend les filles du rang le plus inférieur à qui l'on donne 25 Rb par an, depuis l'âge de 5 jusqu'à 18 ans, afin de leur faciliter les moyens de fréquenter les écoles.

Un Capital de plus de 300,000 R. formé par des legs de particuliers est destiné en Sélande à doter un certain nombre de filles pauvres, dont la conduite a mérité ce bienfait.

Les Duchés ont aussi des capitaux

destinés à cet usage, surtout pour la dotation de jeunes paysannes.

Couvents de Dames & de Demoiselles

Le Danemark contient un grand nombre d'institutions sous le nom de couvents. Il y en a pour les veuves et les demoiselles nobles et bourgeoises, leurs statuts sont différens les uns des autres. Pour être inscrite en qualité d'aspirante dans les couvents nobles, il faut payer une somme, mais les veuves et les bourgeoises ne sont pas appelées à rien payer. — Ces retraites ont été fondées par des membres de la famille Royale, et par un grand nombre de particuliers. Quelques couvents nobles donnent aux Dames qui en sont membres le droit de porter une décoration à l'épaule gauche, et à leur supérieure un grand cordon avec une étoile, et dans un autre toutes les dames ont le cordon et l'étoile; les supérieures ont des prérogatives à la cour.

Quelques uns de ces couvents donnent la table, le logement et des revenus, plusieurs n'accordent que ces derniers avec le logement.

Lorsqu'une demoiselle, membre d'un couvent noble se marie, elle perd sa décoration et son revenu, qui passe à la plus ancienne aspirante. Les parens font inscrire leurs filles de bonne heure sur la liste des prétendantes.

A Copenhague les couvents de

Harboe et de Petersen sont destinés à recevoir 12 veuves et 20 filles de pasteurs; les dernières doivent avoir 30 ans pour y être reçues; l'établissement les loge et accorde à chacune d'elles ainsi qu'aux veuves près de 400 Rb par an; leur supérieure en a 550.

En Sélande il y a 4 couvents de demoiselles nobles, ceux de Wallöe, de Wemmeltofte, de Gissenfeldt et de Roskilde. Le nombre des conventuelles ne dépasse pas celui de 20 dans chaque établissement. Ils ont tous une supérieure, ses revenus sont plus considérables que ceux des demoiselles; la somme de la pension varie suivant les divers couvents.

La supérieure de Gissenfeldt doit toujours être une demoiselle de la famille des comtes Danneskjold, dont un des ancêtres a fondé le couvent. Ceux de Wallöe et de Roskilde sont les seuls en Sélande où l'étendue des bâtimens permette de loger toutes les pensionnaires; elles ne sont point obligées d'y résider, et peuvent avec leur pension rester au sein de leur famille; elles ont la même permission dans les autres couvents. Pour entrer à Wemmeltofte et à Gissenfeldt on paye 1000 Rb.

Odense, capitale de la Fionie a un couvent de demoiselles nobles sur le même pied que celui de

41

Gisenfeldt en Sélande.

La Jutlande possède aussi plusieurs convents, entr'autres ceux de Störringgaard pour 12 demoiselles nobles avec leur supérieure, et d'Estvadgaard pour 12 veuves nobles. Ces deux établissemens assignent un revenu annuel à leurs conventuelles, et les défrayent de tout, lorsqu'elles y résident. Le couvent de Brenzen est destiné à des veuves de Bourgeois.

Près de Schleswig est un couvent nommé St. Jean. Les conventuelles n'y sont qu'au nombre de 10; ce couvent a été bâti, comme on le suppose, l'an 1194, et appartenait à des Bénédictins. Les documens les plus anciens qui concernent ce couvent remontent jusqu'à l'an 1250. Il a le droit de se choisir un directeur dans la noblesse de Schlesvig, et a la jurisdiction civile et criminelle sur les paysans de son territoire, ainsi que le patronat d'une église. Ses revenus sont fort considérables.

Le duché de Holstein a 3 convents nobles; celui de Preetz, le plus riche de tous en terre; il y a 32 conventuelles et 40 demoiselles expectantes; il y a un

Prieur et une Prieure; celui d'Itzehoe a 19 demoiselles et autant d'expectantes; d'Uttersen, le moins bien doté n'a que 14 demoiselles.

Je m'arrêterai ici, craignant d'avoir déjà dépassé les bornes que je m'étais prescrites. Je n'ai point parlé des autres écoles, tant publiques que particulières, dans le pays, des lombards et de quelques institutions dont le but est sans doute bienfaisant, mais ne rattache pas au sujet que je viens de traiter, où il n'est surtout question que des secours pour la classe pauvre de la nation. Il ne me reste plus qu'à appeler l'indulgence du lecteur sur cet écrit, s'il n'y trouve pas l'intérêt qu'il peut attendre de la nature de l'ouvrage, qu'il veuille au moins le juger avec moins de sévérité en croyant à l'assurance que je puis lui donner que j'ai puisé ces observations dans les sources les moins douteuses et que j'ai évité avec scrupule tout ce qui ne serait pas de la plus exacte vérité. —

Fait à Copenhague en 1823. —

